Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 2 juin 2026

Délibération n°102 -2026
Point 5.8.3.8

Point 5.8.3.8 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de l'IUT Robert Schuman proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter les tarifs de ses formations.

Validation en conseil de composante : 2 avril 2026

Le 5 mai 2026, la CFVU a approuvé avec 31 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de l'IUT Robert Schuman proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

			Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	**Diplômes**	**Droits de base (L ou M)**	**FI droits spécifiques**	**FI droits spécifiques**	**Remarques / Modifications**
Sciences, techniques, santé					
IRS	DU Etudes Technologiques à l'Etranger	L			
IRS	Etudiants étrangers en France		0	0	
IRS	DU Tremplin réussite	L			
IRS	Diplôme		droit de licence	droit de licence	
IRS	Stage de réorientation				

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☒ SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : IUT Robert Schuman
Dénomination du DU : Etudes Technologiques à l'Etranger
Date d'approbation par le Conseil de composante : 02/04/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Pas de modifications souhaitées pour 2026/2027

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Non concerné

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Non concerné

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : Non concerné

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : Non concerné
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	1		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES	RECETTES

Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*		Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat : Non concerné

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :* Non concerné

Nombre d'inscrits au DUETE :

IUT Robert Schuman	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024 /2025
Nombre d'étudiants inscrits en DUETE	11	10	6	6	11	15	12	10	3	1

IUT Robert Schuman	2025/2026									
Nombre d'étudiants inscrits en DUETE	1									

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	1	
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES	RECETTES

Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☒ ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :
Les étudiants peuvent prétendre à la bourse sur critères sociaux du CROUS

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification X AVEC modification

Composante : Iut Robert Schuman
Dénomination du DU : DU Tremplin réussite
Date d'approbation par le Conseil de composante : 02/04/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Modification de la maquette pour l'année 2026-2027 :

Les cours « Préparation à l'immersion professionnelle et analyse de l'expérience (Créer une micro-entreprise) » et le cours « Ouverture culturelle » seront supprimés, car ils font doublons.

Le cours d'anglais comprendra 12 h CI et 12 h TP (avant : 28 h TD). Cette modification permettra une meilleure gestion des groupes.

Le cours « Enjeux et maîtrise des outils numériques » comprendra 12 h CI (avant : 12 h TP). Il s'agit d'une réunion des TP à coût constant.

Afin de réduire le coût total de la formation, les cours suivants passeront de CI en TD :
« Droit » (12h TD ; 12h CI financées par INCLUDE)
« Introduction à la sociologie » (24h TD)
« Cinéma et littérature : rédiger à l'université » (24h TD)
« Psychologie » (24h TD)
« Mathématiques » (24h TD)
« Biologie » (24h TD)
« Chimie » (24h TD)
« Physique » (24h TD)
« Économie » (12hTD ; 12h CI financées par INCLUDE)

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée (2025-2026)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	40	0	17
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	53 euros

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	472 x 53 = 25016	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	39 + 60 (48h CI) = 99 99 x 53 = 5247
Autres dépenses*			
Total des dépenses	25016	Total des recettes	5247
Résultat (dépenses - recettes)			19769

*A préciser : 39 h TP et 48 h CI sont financées par INCLUDE

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	40	178 euros
Formation Continue	0	0
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	53 euros

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	362 x 53 = 19186	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	39 + 60 (48h CI) = 99 99 x 53 = 5247
Autres dépenses*			
Total des dépenses	19186	Total des recettes	5247
Résultat (dépenses - recettes)			13939

*A préciser

39 h TP et 48 h CI sont financées par INCLUDE

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
TSRLU1 / 210	178 euros	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI X ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

IUT Robert Schuman
Institut universitaire de technologie
Université de Strasbourg

DELIBERATION

Conseil d'Institut

Séance du 02 avril 2026

Point N°3B de l'ordre du jour
Renouvellement du DU Tremplin réussite et du DUETE 2026-2027

Renouvellement du DU Tremplin Réussite : approbation des maquettes et des modalités d'évaluation des étudiants, des capacités d'accueil pour l'année 2026-2027

EXPOSE DES MOTIFS

Organisé sur 5 mois de février à juin, le diplôme d'université Tremplin Réussite s'adresse aux étudiants de 1e année en grande difficulté (ou plus rarement en 2ème année) : échec aux semestres, difficultés de positionnement, décrochage.

L'intention est de remotiver les étudiants. Suite à l'obtention du DU Tremplin Réussite, ils pourront s'orienter vers un autre parcours ou reprendre leur parcours initial.

Objectifs du DU Tremplin :

1. Enrichir leur culture générale et scientifique
2. Développer les méthodes d'apprentissage, sensibiliser les étudiant.es à ce qui est attendu d'un parcours à l'université, notamment en matière de maîtrise de l'information, d'organisation du travail, d'expression, de compétences numériques, de connaissances, etc.
3. Accompagner leur projet personnel et professionnel, développer la réflexivité afin qu'ils puissent construire leur projet d'orientation en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés
4. Assurer un enseignement disciplinaire parmi les grands domaines universitaires

Les modifications envisagées sont les suivantes :

Modifications de la maquette :

1. Deux cours seront supprimés, car ils font doublons :

- Suppression du cours « Préparation à l'immersion professionnelle et analyse de l'expérience (Créer une micro-entreprise) » (code apogée TSRLAM27)
- Suppression du cours « Ouverture culturelle » (code apogée TSRLAM35)

2. Le cours d'anglais comprendra 12 h CI et 12 h TP (avant : 28 h TD). Cette modification permettra une meilleure gestion des groupes.

3. Le cours « Enjeux et maîtrise des outils numériques » comprendra 12 h CI (avant : 12 h TP). Il s'agit d'une réunion des TP à coût constant.

4. A la demande de la direction et dans le but de réduire le coût total de la formation, les cours suivants passeront de CI en TD :

- « Droit » (12 h TD ; 12 h CI financées par INCLUDE)
- « Introduction à la sociologie » (24 h TD)
- « Cinéma et littérature : rédiger à l'université » (24 h TD)
- « Psychologie » (24 h TD)
- « Mathématiques » (24 h TD)
- « Biologie » (24 h TD)
- « Chimie » (24 h TD)
- « Physique » (24 h TD)
- « Économie » (12 h TD ; 12 h CI financées par INCLUDE)

Cf. la pièce-jointe « Maquette 2026-2027_DU_TREMPLIN »

Capacité d'accueil maximale du DU : 40 étudiants

Renouvellement du DUETE pour l'année universitaire 2026/2027

EXPOSE DES MOTIFS

Après l'obtention du BUT ou de la LP, les étudiant.e.s ont la possibilité de candidater à une mobilité pour suivre, pendant une année complète, des enseignements en lien avec leurs domaines de formation dans un des établissements partenaires de l'IUT Robert Schuman (conventions internationales). Ils/elles seront inscrits administrativement au DUETE (Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques à l'Etranger).

L'étudiant.e en mobilité dans le cadre du DUETE est exonéré.e des frais d'inscriptions dans l'établissement d'accueil et peut prétendre à certaines bourses de mobilité internationale proposées par l'Université de Strasbourg et / ou de l'IUT Robert Schuman.

Les membres du Conseil sont amenés à se prononcer sur le renouvellement du DU Tremplin réussite et du DUETE pour l'année universitaire 2026/2027

Nombre de membres en exercice	36
Nombre de votants	23
Nombre de voix pour	23
Nombre de voix contre	0
Nombre de vote blancs	0

Résultat du vote :
Le Conseil de l'IUT Robert Schuman approuve le renouvellement du DU Tremplin et du DUETE pour l'année universitaire 2026/2027.

Fait à Illkirch-Graffenstaden, le 02 avril 2026

La Directrice des services

La Directrice des Services
AS. LEMMEL

Anne-Sophie LEMMEL